

Saint Pierre, le

M.

**DEMANDE D'AUTORISATION**

Arrêté n°24 du 14/02/2005 interdisant la pose d'échafaudage sur la voie publique en période hivernale entre le 15 décembre et le 30 mars de l'année suivante

- de dresser un échafaudage
- autres

Situation des lieux :

Signature du demandeur

.....  
**AUTORISATION**

- de dresser un échafaudage
- autres

Saint Pierre, le